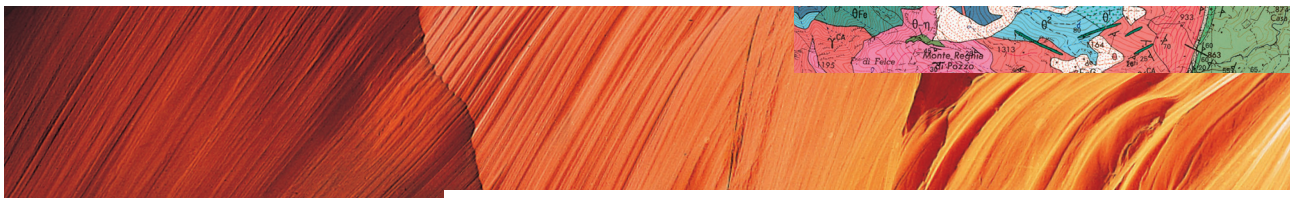

COMMUNIQUÉ de presse

Orléans, 12 novembre 2018

Partenariat

L'Andra et le BRGM renouvellent leur partenariat de R&D

Le 12 novembre 2018 à l'issue d'une journée d'échanges scientifiques, Pierre-Marie Abadie, Directeur général de l'Andra et Michèle Rousseau, Présidente-Directrice générale du BRGM, ont signé un nouvel accord de partenariat pour 4 ans, prolongeant une collaboration scientifique engagée depuis 20 ans.

Michèle Rousseau, Présidente-Directrice générale du BRGM et Pierre-Marie Abadie, Directeur général de l'Andra,ont signé un nouvel accord de partenariat entre les deux organismes. © BRGM

« Si l'Andra et le BRGM sont partenaires depuis 1998, les axes de collaboration ont, naturellement, évolué au fil du temps. Aujourd'hui il s'agit de préparer l'avenir en particulier en lien avec les avancées du projet Cigéo pour l'Andra et les défis des Géosciences avec la transition énergétique, le réchauffement climatique et l'usage raisonnée du sous-sol pour le BRGM ». Frédéric Plas, Directeur de la R&D de l'Andra.

« Je tiens à saluer non seulement la qualité du partenariat mais encore plus la qualité exceptionnelle des résultats scientifiques obtenus ». Pierre Toulhoat, Directeur général délégué et directeur scientifique du BRGM.

Dans le cadre de ce nouvel accord, l'Andra et le BRGM ont identifié quatre axes de R&D majeurs communs :

- la géologie, l'hydrogéologie et la géophysique, domaines de collaboration scientifique historiques entre les deux organismes ;
- l'instrumentation, les systèmes d'information et le data mining, et en particulier les besoins de monitoring des stockages et des milieux naturels environnants ;
- la simulation numérique pour suivre l'évolution des stockages ou de l'environnement, sur de grandes échelles de temps et d'espace ;
- la géochimie et les transferts destinés à affiner la compréhension des phénomènes à l'œuvre dans le milieu géologique et les stockages et à perfectionner les modèles numériques les représentant.

COMMUNIQUÉ de presse

À PROPOS DE L'ANDRA

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche. L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

À PROPOS DU BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique et solidaire, et du ministère de l'Economie et des Finances est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale en tant qu'Institut Carnot, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français. Retrouvez plus d'informations sur www.brgm.fr et sur @BRGM_fr

CONTACT PRESSE

BRGM : Anaïs PETIT - 02 38 64 46 65 - 06 84 27 94 14 - presse@brgm.fr
ANDRA : Annabelle QUENET - 01 46 11 83 01 - annabelle.quenet@andra.fr

Géosciences pour une Terre durable brgm

ANDRA Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs